



## Un RETEX d'OPEX au XVIIe siècle

### l'expédition oubliée de Crète (1660-1661)

Colonel (R) Pascal ARNOUX, Docteur en histoire

Publié le 05/08/2019

Histoire & stratégie

**Episode d'une guerre de coalition de circonstance, opération péniblement planifiée et imprudemment conduite, l'expédition de Crète se solde par un double échec face aux Turcs : échec du siège de la Canée, désastre de Candia Nova. Dans le rapport qu'il transmet au roi à son retour en 1660, le chef d'état-major Millet de Jeure tire un RETEX complet de cette opération désastreuse, où l'on découvre comment les facteurs de supériorité opérationnelle ont été mis en défaut, et qui frappe par son intelligence, son actualité et la pertinence de ses recommandations.**

### Situation générale

En 1645, les Turcs s'assurent la maîtrise de la mer Égée par la conquête de la Crète, possession de Venise. En 1648, celle-ci ne tient plus guère que le port de Candie. Les Turcs acheminent leurs renforts et ravitaillement logistique par celui de La Canée ; ils contrôlent l'île avec 12 000 soldats dont 1 500 cavaliers, perçoivent les impôts, édifient le camp de Candia Nova face à Candie. De longues trêves alternent avec les combats.

Les relations franco-ottomanes se dégradent dans le même temps : accusé de collusion avec Venise en 1658, l'ambassadeur de France est maltraité par le grand vizir. Louis XIV veut châtier l'injure, mais sans rupture diplomatique. Peu désireux de se faire un ennemi supplémentaire, les Turcs ne la veulent pas plus. A contrario, Venise l'espère afin d'obtenir le soutien militaire de la France, vieille alliée. Le roi et Mazarin choisissent une solution médiane : le prêt de troupes sous étendard étranger, apparenté au mercenariat. Mazarin pousse aussi le pape Alexandre VII à relancer une ligue anti-turque. L'île est à 200 km de la France, soit trois à six semaines de navigation.

### Une guerre par procuration, un commandement bicéphale

Le commandement de 8 000 soldats dont 4 200 Français échoit au prince Almeric de Modène. Les conditions officielles d'engagement au nom du pape, la direction de l'armée

confiée à un Italien préservent à double titre la neutralité du roi. Lieutenant-général avec souveraineté déléguée, Almeric doit mener une offensive limitée en Crète ou sur une autre île égéenne voire aux Dardanelles, pour couper le trafic maritime turc vers le Levant et obliger l'Empire ottoman à la paix, doit « s'employer aux lieux et en la manière que Sa Sainteté le désirera », combattre ses ennemis – le Turc, le pape assistant Venise –, assurer la discipline, le suivi administratif (vivres et soldes). Sous commandement opérationnel vénitien, non sous contrôle, Almeric garde l'autonomie de décision. Il ne rend pas compte au pape, simple prête-nom, mais au roi, via son ambassadeur à Venise. Sa mission achevée, il fera rapatrier l'armée. La cause est plutôt étrangère à l'intérêt de la France.

Officier, diplomate, agent secret, Guillaume Millet de Jeure<sup>[5]</sup> est chef d'état-major<sup>[6]</sup>, président du conseil de guerre, commissaire général (il signe les ordres de dépenses fixés par l'intendant, chef de la prévôté). Les 4 000 fantassins français forment 85 compagnies, et 200 cavaliers quatre autres. Encadrée par un capitaine, un lieutenant, un enseigne ou cornette, deux bas-officiers, la compagnie compte 45 fantassins ou 48 cavaliers.

Venise fournit le pain, les chevaux, le fourrage, la France les munitions, 2 000 armes, 6 000 grenades, 2 000 outils. Le commandement vénitien doit attribuer « un lieu propre et comode pour établir un hospital », au plus près du futur camp. Trois escadres navales chargent le corps de Toulon à Cythère, par la Sardaigne, la Sicile, Malte et Zante, d'où la marine vénitienne secondée par des galères toscanes et pontificales le transporte en Crète.

### **Des alliés peu fiables, des moyens comptés et des intentions divergentes qui compliquent le plan d'opération**

Lieutenant-général au service de Venise, le Français Jacques de Grémonville pense affronter les Turcs à Candia Nova, ou les forcer dans La Canée. Il les estime de 18 000 à 20 000 hommes dont 1 800 cavaliers ; craignant l'arrivée d'une flotte turque avec 5 000 à 6 000 soldats dans un délai de 30 à 40 jours, il réclame 15 000 fantassins et 1 000 cavaliers.

Innovant, il préconise le contrôle des routes par des partisans crétois<sup>[9]</sup>. Il conseille la guerre en hiver : froid peu intense, risque infectieux moindre qu'en été, effectif ennemi réduit. Millet et l'ambassadeur Embrun ne partagent pas cet avis : les difficultés de ravitaillement sont quasi insurmontables en hiver. Almeric et Millet veulent attaquer La Canée. Ces hésitations reflètent la faiblesse de Venise : comment payer à la fois la défense de Candie et les travaux du siège de La Canée ?

Le Conseil de défense de Venise accroît les doutes de l'ambassadeur de France : les sénateurs lui dissimulent les projets de campagne, mentent sur l'état des forces adverses, de leurs défenses, de leur environnement, sur les partisans crétois prétendus favorables. Excipant du rapport de Grémonville, Embrun rappelle la position dominante du Turc. S'il conseille de témoigner du zèle envers le commandement vénitien, offrir de reprendre La Canée, accepter les incursions vers d'autres îles – mais sans qu'aucun Français y reste garnisaire –, il faut refuser de se livrer à la petite guerre, de s'emparer de postes isolés et de faire payer les contributions, ce qui provoquerait une rupture avec la Porte.

Le corps débarqué à Cerigo (20 juillet). Millet rappelle que les Vénitiens ne peuvent rien sans les Français ; qu'une prolongation des opérations contraindra ceux-ci à hiverner en Crète. La reprise de l'île incombe aussi aux autochtones qui, bien soutenus, pourraient

affronter les Turcs<sup>[14]</sup>. Décidé à assiéger La Canée<sup>[15]</sup>, Almeric sollicite :

- un appui naval pour interdire tout renfort extérieur turc ;
- 2 000 soldats de Candie pour empêcher la jonction des<sup>[16]</sup> Turcs de l'intérieur ;
- les canons, munitions et matériels essentiels au siège .

Capitaine général vénitien, Morosini veut ruiner les fortins turcs près de La Sude ; pour Almeric, cela n'aurait aucun effet stratégique : seule la prise de places importantes donnera des gages, à condition de ne pas relâcher la pression durant l'arrière-saison, d'utiliser les renforts contre Candia Nova<sup>[17]</sup>. Morosini s'incline. Pour une meilleure coopération tactique, Almeric fait reconnaître Gremonville comme lieutenant-général interallié<sup>[18]</sup>.

## L'échec du siège de La Canée

Le 7 août, l'état-major – Almeric, Millet, Morosini, Gremonville et l'Excellentissime Consulte (aréopage d'officiers vénitiens) – compte sur 9 000 fantassins et 700 cavaliers, équipés de 6 000 outils pour creuser une circonvallation de 6 milles et bloquer les 2 500 à 3 000 Turcs de la garnison : un rapport de forces de 3 à 4 contre 1 insuffisant, le ratio idéal étant de 7 à 8 contre 1 dans un siège. Autre contrainte, le renfort de 1 700 fantassins et 300 cavaliers prélevé à Candie n'est disponible que si la flotte va le chercher, allongeant son délai d'intervention ; leur envoi reste d'ailleurs incertain. Or, il faut s'emparer de La Canée avant<sup>[19]</sup> l'arrivée des 17 000 garnisaires turcs de Crète et de 5 000 à 6 000 autres, depuis la Grèce<sup>[20]</sup>. Tandis que les Français embarquent, les soldats vénitiens se mutinent, exigent un rappel de solde : il faut négocier pour les faire embarquer, cinq jours plus tard<sup>[21]</sup>, illustration de leur défaut de confiance envers la Sérénissime.

Le corps débarque le 25 août à La Sude, au sud-est de La Canée, bouscule 500 Turcs s'empare d'un fort et investit la ville. Les premières défections surgissent : loin des 10 000 hommes escomptés avec le renfort de Candie, le corps n'en a que 5 800 dont 350 cavaliers, le reste faisant défection. Utilisant des cartes erronées, les ingénieurs vénitiens voient trop large, les fantassins ne suffisent pas à garnir les lignes étirées. Rien que par le nombre, la cavalerie turque surclasse les 250 cavaliers franco-vénitiens. Plus aguerris, mieux encadrés que les mercenaires de Venise, les fantassins français bénéficient d'une bonne cohésion<sup>[22]</sup> : leur comportement au feu aurait inquiété le général turc chargé de briser le siège<sup>[23]</sup>. Le corps expulse un millier de Turcs de trois autres forts. Il doit demeurer sur le littoral à cause des vivres, que les Vénitiens tiennent à bord des navires, sans installer de magasin à terre<sup>[24]</sup>. L'adhésion de la population n'est pas acquise : Morosini et la Consulte estiment de façon optimiste les « résistants » locaux à 10 000, et leur fournissent des armes ; dispersés par les Turcs au premier engagement, ces « misérables Grecs » ne sont que quelques centaines au plus, utilisent mal les armes (qu'ils emportent) et manquent de provoquer une déroute<sup>[25]</sup> ; Millet accuse les Vénitiens de s'être déchargés de la tâche sur eux<sup>[26]</sup>. Dans ces conditions, Almeric préfère abandonner le siège avant que les Turcs ne l'y forcent<sup>[27]</sup>. Incapable, après quinze ans de guerre, de coordonner une opération terrestre sérieuse, le commandement vénitien se lance dans des actions coûteuses, conduites par des chefs dont le rang social tient lieu de compétence militaire, et où le dernier qui a parlé a raison, sans tenir compte de la logique de la guerre ni même des décisions du Sénat<sup>[28]</sup>.

Le corps attend en vain des renforts d'Allemagne, de Dalmatie, et ceux de Candie<sup>[26]</sup>. Le 6 septembre<sup>[27]</sup>, 4 000 à 6 000 Turcs de Candia Nova attaquent les Franco-Vénitiens près de Cicalaria<sup>[28]</sup>, les assiégés tentant une sortie : pris entre deux feux, les alliés perdent 300 hommes. Éprouvés par l'artillerie vénitienne, qui leur tue ou blesse 1 000 hommes, les Turcs paient d'audace, traversent les lignes adverses et entrent à La Canée, renforçant la

garnison, désormais aussi nombreuse que l'assaillant<sup>[28]</sup> ; la perte du port les aurait obligés à aménager une autre tête de pont à Retimo, mal équipée. Leur espoir stratégique ruiné, Almeric et Morosini imposent à la Consulte de lever le siège pour partir affronter les Turcs sous Candie<sup>[29]</sup>. Quittant La Sude le 15 septembre, le corps arrive à Candie le lendemain.

## Le désastre de Candia Nova

L'état-major décide d'attaquer Candia Nova, 6 km au sud, où il ne resterait que 4 000 Turcs<sup>[30]</sup>. Selon les officiers grecs de Candie, le terrain coupé, les retranchements et batteries ennemis rendent l'attaque frontale impossible : il faut contourner le site<sup>[31]</sup>. Le 17 septembre, renforcé par 700 à 800 soldats de la garnison, Almeric sort avec 5 500 fantassins et 350 cavaliers en deux lignes commandées par Millet et Gremonville<sup>[53]</sup>. Les guides les mènent vers un vallon, tandis que les Turcs accourent. Par colonnes, les bataillons cheminent en hauteur pour ne pas être dominés. Pris à partie sur un flanc, ils se déploient, éloignent l'ennemi par leur tir, puis poursuivent leur progression. Constatant que le terrain ne ressemble pas du tout à ce qu'on en voit depuis Candie ni à ce que les assiégés en disent, preuve qu'ils ne l'ont jamais reconnu, Millet modifie l'angle d'attaque.

Appuyés par deux bataillons, deux de ses escadrons repoussent la cavalerie turque qui vient à leur rencontre. L'affaire est bien engagée mais des officiers vénitiens, impatients, bousculent le dispositif de leur cavalerie, et privent la seconde ligne de cette protection. Les Turcs reculent toujours. La première ligne, cavalerie en tête, entre dans Candia Nova : malgré l'interdiction, les Vénitiens pillent les premières maisons. L'irruption de quelques dizaines de Turcs retranchés les affole soudain<sup>[32]</sup> : cédant à une panique subite, la première ligne rompt l'ordre de bataille et emporte la seconde ligne dans la tourmente. Ragaillardis, les Turcs pourchassent et égorgent 1 200 fuyards. Les 4 000 rescapés accablés se réfugient à Candie. Les Turcs décapitent 500 prisonniers<sup>[33]</sup>, mettent les cadavres en évidence pour inspirer de la terreur aux survivants.

Si l'enquête de l'état-major<sup>[34]</sup> atteste que des mercenaires esclavons ont déclenché la panique, des officiers français désignent le responsable initial : bousculant l'ordre d'assaut, un comte vénitien et ses cavaliers ont précédé les Esclavons à Candia Nova, encourageant ceux-ci par contagion<sup>[35]</sup> : leur fuite devant les Turcs, avec un régiment vénitien d'infanterie, a cassé le tempo<sup>[36]</sup>. L'affaire n'a aucune suite disciplinaire, juste des recommandations dont la Consulte ne fait pas grand cas. On ne sait que faire du corps démoralisé. Prétextant le faible renfort de 200 soldats et 60 cavaliers de Venise<sup>[38]</sup>, la Consulte propose d'assaillir à nouveau Candia Nova : l'état-major refuse<sup>[37]</sup>. Des accrochages réguliers opposent Turcs et fourrageurs : le 1<sup>er</sup> octobre, menant 350 mousquetaires et 50 cavaliers en reconnaissance, Millet tue plus de 100 Turcs et ne perd que huit hommes<sup>[39]</sup>. En revanche, dysenterie et typhus rendent le corps inapte à remplir sa mission<sup>[40]</sup>. Il reste 2 100 Français dont 50 % de malades, et 2 400 soldats vénitiens<sup>[61]</sup>. Sur avis médical, les Vénitiens s'accordent pour l'évacuer<sup>[62]</sup>. Millet l'installe à Paros, île des Cyclades à 190 km nord de Candie, plus aisée à ravitailler. Malade, Almeric y meurt le 8 novembre. Estimant son rôle terminé, Millet passe les consignes à son adjoint et embarque pour Venise (décembre 1660).

Le corps n'est rapatrié en France qu'en janvier 1662. Sur 4 200 hommes, il en reste 1 148, soit 27 % : 99 officiers, 110 bas-officiers, 930 soldats, 5 chirurgiens, 1 aumônier, 1 trésorier, 2 volontaires<sup>[41]</sup>. Les autres sont morts. Le nombre de désertions est inconnu.

## Un « retour d'expérience » au XVII<sup>e</sup> siècle

Millet rédige un rapport pour servir à la reconquête. Attaché aux nécessités militaires, il écarte les questions politiques<sup>[42]</sup>, ne se prononce pas sur l'utilité stratégique de la saisie

de gages territoriaux en mer Égée, décision revenant à Venise ; il met toutefois en garde la Sérénissime contre l'apparente facilité, la dispersion stérile, l'absence réelle d'intérêt de cette action pour la suite des opérations. Il vise la reconquête de la Crète par la prise de La Canée, vitale de son point de vue, afin de couper le cordon ombilical turc. Si elle s'avère impossible, il faut descendre ailleurs, par exemple à Candie, mener une guerre d'usure, combattre le Turc le moins possible, mais le pousser à la faim, à la misère, profiter des commodités du pays, s'appuyer sur la population. Millet réévalue le potentiel turc à 12 000 piétons et 800 cavaliers, à La Canée, Retimo et Candia Nova, notant que l'ennemi a reçu deux secours jusqu'en novembre pour combler ses pertes.

Il détaille ensuite le siège idéal de La Canée, avec 12 000 fantassins dont 2 000 sur les navires devant intercepter la flotte turque, et 1 000 cavaliers. Longue de 18 milles (plus de 30 km), la ligne de siège engloberait des villages pouvant fournir un soutien logistique, si les Turcs ne les ont pas détruits. Il ne faudra surveiller que les voies d'accès à la ville. Suivant le principe de concentration des efforts, Millet estime que toute attaque sur un point précis nécessite au moins 1 500 hommes. Il veut 24 canons lourds, un train de 100 à 120 chevaux avec les charretiers : 20 chevaux peuvent tracter un canon par jour, au lieu de confier cette tâche à la chiourme, déjà accaparée par le transport des vivres et munitions. Il réclame 15 000 outils de terrassement, des paniers, des gabions, des sacs à terre. Plomb, poudre, canons et mèches sont en quantité suffisante à Candie et La Sude. Le siège doit débiter dès le premier jour par le tir d'au moins 6 canons et 1 à 2 mortiers, afin de contrebattre l'artillerie adverse et jeter « force bombes dans la ville ». Estimés à 40 000 écus, les travaux concernent tranchées, logements, batteries et hôpital.

Pour améliorer la chaîne de commandement, Millet réclame un « chef de terre pour le tout », d'expérience et de métier, indépendant, seul interlocuteur du capitaine général et seul maître de l'exécution, siège ou bataille. La nationalité des troupes importe peu pourvu qu'elles soient de qualité avec des cadres expérimentés ayant de l'autorité. La cavalerie manque de personnel technique et de petit matériel de ferrage, souci aisé à résoudre. Outre l'indispensable secours des puissances étrangères, Venise a besoin de temps pour réunir les troupes, le matériel et les impedimenta, afin d'assurer l'autonomie du corps à La Canée – ou dans l'île, si l'on préfère une guerre en rase campagne. Millet préconise d'établir deux magasins à Candie, le premier pour l'ensemble du matériel, le second pour les blés et les farines, une véritable base logistique économisant maints allers et retours entre la Crète et Venise : car d'abord sceptique sur l'idée anticonformiste de Gremonville de guerroyer en automne, il recommande d'amener le corps en Crète au début d'octobre, impliquant un possible hivernage. La guerre sera moins harassante contre une armée amoindrie, que les Turcs ne pourraient plus secourir aussi aisément qu'en été à cause de l'état de la mer, et du délai de recrutement de nouveaux soldats. Autre idée prise à Gremonville, l'emploi de paysans crétois : Millet cantonne toutefois ceux-ci à des tâches logistiques.

En cas de « petite guerre », on ne peut la mener à moins de 7 000 à 8 000 fantassins et 800 cavaliers. Il faut aussi 100 à 120 chevaux pour tracter 8 pièces de campagne munies d'avant-trains, et 12 à 16 charrettes de munitions. Millet conseille de charger les soldats de farine, plus facile à transporter que le biscuit, d'adjoindre des maçons à l'armée pour édifier des fours, des boulangers pour pétrir le pain. La maîtrise souhaitée de la mer permettrait de lever des contributions dans les îles alentour, d'empêcher l'arrivée de renforts turcs, d'alimenter la base logistique de Candie. Millet ajoute des conseils pratiques pour prendre La Canée ou Candia Nova, conclut sur la nécessité pour Venise d'accomplir ce programme de façon intégrale, à peine de ne jamais recouvrer la Crète. Il insiste sur l'entente impérative du capitaine général de la mer, des provéditeurs des places et du général de l'armée, car un désaccord ruinerait l'entreprise.

Millet destine ce rapport au Sénat de Venise et à Le Tellier, donc au roi qui le reçoit dès son retour. Auditionné le 26 mars sur la situation en Crète par un conseil réunissant Louis XIV, les ministres concernés (Guerre et Affaires étrangères), les principaux chefs militaires, il incite à la prudence. Le roi suspend l'envoi de troupes, promet une aide pécuniaire pour financer la guerre contre les Turcs<sup>142</sup>, et ne décide rien<sup>143</sup>. Il n'a plus d'ambassadeur à Venise depuis août 1660, un consul traite les affaires courantes, situation singulière, tant on a proclamé l'alliance chère et indéfectible ; mais l'absence de diplomate de haut rang signifie l'arrêt des engagements. Le réveil des hostilités turco-impériales en Hongrie l'explique : les Turcs ne peuvent pas soutenir la guerre sur plusieurs théâtres. Le conflit ouvert avec Vienne implique une trêve tacite avec Venise, l'éloignement temporaire de la menace. La situation dure jusqu'en 1665, après quoi les Turcs achèvent leur mainmise définitive en Crète, par l'ultime et très dur siège de Candie de 1667-1669.

-----  
[1] Embrun (ambassadeur de France à Venise) à Mazarin, 27 décembre 1659, AMAE, CP, Venise 79, f° 484 .

#### Revue de doctrine des forces terrestre

[2] Embrun à Mazarin, 28 février 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 52 .

[3] Instructions à mondit seigneur le prince Almerik de Modène s'en allant commander ledit corps de troupes qui doit être embarqué à Toulon, 29 mars 1660, SHD, A1164, f° 89-98 .

[4] Commission à Mgr le prince Almerik de Modène pour commander le corps de troupes qui doit être embarqué à Toulon, 28 mars 1660, SHD, A1164, f° 85-89 .

[5] Pinard, Chronologie historique militaire, t . 6, p . 354 . Raymond Darricau, « Guillaume Millet de Jeure, confident de Mazarin », Bulletin philologique et historique du CTHS, 1957-1958, p . 351-387 . Marie Chouleur, Guillaume Millet de Jeure, témoin de la vie politique du Grand Siècle, Paris, thèse de l'École nationale des Chartes, 2011 .

[6] Raymond Darricau, « Mazarin et l'Empire ottoman . L'expédition de Candie (1660) », op . cit ., p . 349 .

[7] Brevet de Président au Conseil de guerre en l'armée qui doit être embarquée à Toulon pour le sieur Jeure Millet, 3 avril 1660, SHD, A<sup>1</sup>164, f° 108-109, et Commission de la charge de commissaire général de l'armée que doit commander M . le Prince Almerik [...] pour le Sr Millet, 4 avril 1660, ibidem, f° 109-112 .

[8] Extrait de la lettre de M . le Chevalier de Gremonville écrite à Monsr l'Ambassadeur, 3 mai 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 100-102 .

[9] Embrun à Mazarin, 10 avril 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 80 .

[10] Millet à Mazarin, 17 juillet 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 136 .

[11] Millet de Jeure, Relation de tout ce qui s'est passé dans le Royaume de Candie en la campagne de l'année 1660, BNF, ms fr . 11322, f° 1 . Une copie existe aussi sous le titre Fidelle relation de ce qui s'est fait et passé dans le royaume de Candie pendant la campagne de l'année 1660 par l'armée de la Sérénissime République de Venise jointe avec les troupes auxiliaires, comme une remarque des erreurs comises en ladite campagne, et les causes d'icelles, AMAE, CP, Turquie 6, f° 40-55 .

[12] Embrun à Mazarin, 29 mai 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 110-111 .

[13] Embrun à Mazarin, 29 mai 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 112 .

[14] Millet à Mazarin, 28 juillet 1660, ibidem, f° 146-147 . C'est l'idée de Gremonville .

[15] Embrun à Brienne, 10 juillet 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 143-144 . Almeric à Millet, 24 juillet 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 209-210 .

- [16] Copie d'un mémoire envoyé par Son Altesse à M . Le Capitaine général le 9<sup>e</sup> d'aoust 1660, du chiffre de M . Millet, AMAE, CP, Venise 80, f° 154 .
- [17] Copie d'un mémoire envoyé par Son Altesse à M . Le Capitaine général le 9<sup>e</sup> d'aoust 1660, du chiffre de M . Millet, AMAE, CP, Venise 80, f° 154-155 .
- [18] Millet à Mazarin, 16 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 171 .
- [19] Millet à Mazarin, 16 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 168-169 . Une autre source les estime à 10 000 en Crète, Expédition militaire des troupes françaises envoyées en l'isle de Candie par le Roy très chrestien Louis XIV, au service de la Sérénissime République de Venise l'an 1660, [1663], BNF, ms fr . 20784, f° 651 .
- [20] Millet à Mazarin, 22 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 178-179, et 6<sup>e</sup> lettre [Almeric] à Morosini, 21 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 214 .
- [21] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 3-4 .
- [22] <sup>e</sup> lettre [Almeric] Morosini, 29 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 217-218 .
- [23] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 3, et Mémoire donné à M . Le Capitaine général et à la Consulte, dressé par M . Millet, président du Conseil de guerre, 4 octobre 1660, ibidem, f° 16 .
- [24] <sup>e</sup> lettre [Almeric] à Morosini, 25 août 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 216 . Millet, Relation de tout ce qui s'est passé dans le Royaume de Candie en la campagne de l'année 1660, BNF, ms fr . 11322, f° 1 .
- [25] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 4 .
- [26] Bembo, provéditeur de Candie, réclame au contraire l'aide du corps pour combler les vides dus à la maladie Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 4-5 .
- [27] Expédition militaire des troupes françaises envoyées en l'isle de Candie par le Roy très chrestien Louis XIV, au service de la Sérénissime République de Venise l'an 1660, BNF, ms fr . 20784, f° 654 . Hammer-Purgstall, Histoire de l'Empire ottoman, op . cit ., t . 11, p . 102-103 .
- [28] Expédition militaire des troupes françaises [...], BNF, ms fr . 20784, f° 656 .
- [29] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 5-6, Expédition militaire des troupes françaises [...], BNF, ms fr . 20784, f° 656 .
- [30] Expédition militaire des troupes françaises [...], BNF, ms fr . 20784, f° 655-656 .
- [31] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 6 .<sup>153</sup> Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 6 .
- [32] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 6-9 . Expédition militaire des troupes françaises [...], BNF, ms fr . 20784, f° 656 .
- [33] Expédition militaire des troupes françaises [...], BNF, ms fr . 20784, f° 657 .
- [34] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 9 .
- [35] Compte-rendu d'Almeric sur l'échec du 17 septembre 1660, AMAE, CP, Turquie 6, f° 56-65 .
- [36] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 10 .
- [37] Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 11 .
- [38] Mémoire donné à M . Le Capitaine général et à la Consulte, dressé par M . Millet, président du Conseil de guerre, 4 octobre 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 219-220 (aussi titré Mémoire donné à Mr le Capitaine général et l'Excellentsissime Consulte en conseil de guerre le 4 octobre 1660, BNF, ms fr . 11322, f° 14) .

[39] <sup>e</sup> lettre [Almeric] à Morosini, 3 octobre 1660, AMAE, CP, Venise 80, f° 219 .<sup>162</sup> Millet, Relation [...], BNF, ms fr . 11322, f° 12-13 .

[40] Extrait de la revue faite par nous, intendant de la justice, police et finances près des troupes de Sa Majesté en Candie à leur embarquement fait sur les vaisseaux du Roy, commandés par les sieurs Gabaret et Fricambault en l'isle de Nexie, 23 janvier 1662, BNF, Mélanges Colbert 107, f° 186-189 .

[41] Mémoire des choses qui semblent plus essentielles et absolument nécessaires pour le recouvrement du Royaume de Candie dressé par le Sr de Jeure-Millet, Commissaire général de l'armée auxiliaire de Levant jointe à celle de la Sérénissime République de Venise, et président du conseil de guerre en ladite armée, s .l .n .d, BNF, ms fr . 11322, f° 19-30 (copie) . Tout ce qui suit en est tiré .

[42] Raymond Darricau, « Mazarin et l'Empire ottoman . L'expédition de Candie (1660) », Revue d'histoire diplomatique, Paris, 1960/4, p . 353 .

[43] Gremonville à Lionne, 24 septembre 1661, AMAE, CP, Venise 82, f° 94 .

---

**Titre :** Un RETEX d'OPEX au XVIIe siècle

**Auteur(s) :** Colonel (R) Pascal ARNOUX, Docteur en histoire

**Date de parution :** 29/07/2019

---

**EN SAVOIR PLUS**

---